

La trousse médicale de l'automobiliste

Autor(en): **Guillermin, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Freunde an Bloch, und ehe man sich's versah, war alles schon angeordnet. So hat er jeweilen mit Geschick den wichtigen Sanitätsdienst beim Klausenrennen auf Urnerseite durchgeführt. Es war dieses Jahr unseres Freundes letztes Werk. Mit gewohnter Sicherheit und Gründlichkeit hat er alles fertig erstellt, da kam der Tod. Herr Bloch litt seit Jahren an periodisch wiederkehrendem Asthma. Mitten in einen solchen Anfall hinein traf ihn eine Lungenentzündung, der das mitgenommene Herz nicht gewachsen war.

Nach bloß zweitägigem Krankenlager ist er schmerz- und kampfslos hinübergeschlummert. Ein gütiges Schicksal hat ihm, gleichsam als ob es ihm danken wollte, den wohlthätigen Schleier der Bewußtlosigkeit über das müde Haupt gelegt. Seiner schwer geprüften Gattin und seinen zwei kleinen Söhnen mag dies ein großer Trost sein. Die Kremation in Zürich, an der zahlreiche Freunde und Mitarbeiter teilnahmen, gestaltete sich zu einer ergreifenden Kundgebung. Friede seiner Asche!

Dr. C. S.

La trousse médicale de l'automobiliste.

Personne ne nous contredira si nous affirmons que tout automobiliste *doit* avoir dans sa voiture une boîte de secours. En effet, par le nombre de kilomètres qu'il parcourt, le chauffeur « voit du pays », il passe en quelques heures de nombreux villages, il observe de longs rubans de route. Souvent il sera appelé à donner son aide à un blessé, victime de la circulation, ou de toute autre circonstance. En outre, par la vitesse même à laquelle il circule, l'automobiliste court et fait courir des risques; or, ce n'est pas lorsqu'un accident est arrivé qu'il faut s'arracher les cheveux et constater que l'on est dépourvu de désinfectant et de cartouche de pansement, en un mot de tout ce qu'il est indispensable et urgent de posséder. Tout être humain sensé conviendra qu'il ne s'agit pas là d'une marotte de médecin déformé par sa profession, mais bien d'un devoir impérieux. Le conducteur d'une voiture doit être pourvu, pour remédier à la crevaison, à l'encrassement d'une bougie, car ce sont des incidents de route qu'il est enfantin de prévoir; à plus forte raison, quelle que soit

sa prudence, il doit être en mesure de procurer le matériel nécessaire à un pansement d'urgence, car un accident, une collision sont toujours possibles et doivent être prévus. Pourquoi, lorsqu'un blessé réclame des soins, faut-il constater que presque toute voiture est dépourvue du nécessaire? Paresse et négligence: chacun a pensé quelquefois qu'il devrait se procurer une trousse, mais on ne sait pas ce qu'il faut y mettre.... et on pense à autre chose. Dès aujourd'hui cette excuse ne sera plus valable, car la section genevoise de l'A. C. S. met à la disposition de ses membres une boîte de secours pratique, solide, peu encombrante et qui contient ce que chaque voiture doit posséder. Dans une boîte d'aluminium protégée par une housse de cuir, fermée par une courroie qui sert en cas d'hémorragie grave, vous trouverez tout ce qui peut être utile en cas de blessure, petite ou grande; vous trouverez aussi une notice donnant toutes explications sur la façon d'employer pansements et médicaments; vous trouverez ce qu'il faut pour soulager un blessé, et — qui sait? — pour sauver une vie en attendant l'arrivée du médecin. Il nous semble que cette affirmation seule dispense de longs commentaires. Munissez tous votre machine de la trousse régle-

mentaire qui a reçu l'approbation de la Faculté. Maintes fois nous avons constaté qu'en cas d'accident aucune des voitures lésées ne contenait de trousse de pansement; nous pourrions en conclure que celles qui en sont munies restent indemnes; cette petite boîte est peut-être un talisman aussi efficace qu'un pantin de cacaouètes. Nous vous souhaitons, chers collègues de la section de Genève, de n'avoir jamais à utiliser votre pharmacie portative, ni pour vous-mêmes, ni pour les vôtres, ni pour vos victimes éventuelles, mais nous ne saurions trop insister pour qu'elle fasse partie intégrante de votre équipement. Croyez-en notre longue expérience: il suffit parfois d'une pelure d'orange pour compromettre une belle malade, il suffit parfois d'une car touche de pansement pour conserver une vie précieuse. Commandez donc votre trousse, non pas demain mais aujourd'hui même, et placez-la immédiatement dans votre voiture.

D^r René Guillermin.

A. C. S., 30 juin 1927.

La lutte contre les mouches.

Voici venir l'été et avec les premières journées chaudes nous verrons éclore les mouches. C'est donc le moment d'entreprendre une lutte sans merci contre ces insectes nuisibles qui sont les vecteurs et les agents de transmission d'un grand nombre de maladies infectieuses, telles que la fièvre typhoïde, la tuberculose, la diarrhée des petits enfants, par exemple, pour ne citer que les plus fréquentes.

En se posant sur des matières fécales ou d'autres déjections humaines, contenant des germes infectieux, les mouches peuvent se gorger de microbes qu'elles vont ensuite déposer avec leurs excréments ou avec leurs pattes, soit directement sur les

muqueuses ou les petites écorchures de la peau et propager ainsi les maladies, surtout chez les petits enfants qui se défendent mal contre les mouches, soit encore sur les aliments exposés à l'air qu'elles contaminent et qui à leur tour deviennent la source de propagation de maladies.

Depuis longtemps, les hygiénistes ont déclaré la guerre aux mouches, mais le grand public n'est pas encore suffisamment averti des dangers qu'elles font courir à sa santé, ni des moyens qu'il faut mettre en œuvre pour s'en prémunir. Il est donc nécessaire d'entreprendre parmi toutes les classes de la population une vaste campagne de propagande pour la destruction des mouches et d'instruire le public des moyens les plus utiles pour se mettre à l'abri de la contagion dont elles peuvent être les agents.

Nous avons cherché dans la note qui suit de donner, à ceux qui désirent entreprendre la croisade contre les mouches, les instructions nécessaires sur la façon d'organiser et conduire à bonne fin cette utile campagne.

* * *

L'époque la plus propice pour entreprendre l'offensive contre les mouches est incontestablement le printemps. C'est le moment où la mouche commence à pondre, et à chaque ponte, qui se reproduit plusieurs fois pendant la saison chaude, elle dépose plus de cent œufs. Une seule mouche peut ainsi, au cours de cette période, avoir des dizaines de millions de descendants. Tuer une mouche en avril, c'est donc tuer des dizaines de millions en septembre.

Quant à la campagne elle-même, elle doit être organisée selon un plan qui doit reposer sur les bases suivantes:

1° Eduquer le public; 2° détruire les œufs et les larves; 3° empêcher les mou-